

*Ajournement*

**Une voix:** Il doit y en avoir assurément une!

**M. Sharp:** Oui, il doit y en avoir une. J'ai écouté très attentivement le député parler des graves problèmes inflationnistes qui existent au Canada et partout dans le monde. Je suis tout à fait d'accord avec ces déclarations. Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a dit que l'inflation était le problème le plus grave que le Canada et le reste du monde devaient affronter; nous sommes donc d'accord là-dessus. Il s'agit de savoir quel est le meilleur moyen de lutter contre l'inflation.

Nous prenons le problème tout autant au sérieux que l'opposition. Nous avons la responsabilité de gouverneur. Nous devons trouver des solutions réalistes au problème. Nous ne parlons pas des effets théoriques de l'inflation.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Sharp:** Le député de Don Valley dit qu'il doit y avoir une meilleure façon d'y arriver. Le problème est très grave. Il doit être réglé. J'ai écouté attentivement le député de Don Valley présenter la version révisée du programme conservateur.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Le programme actuel.

**M. Sharp:** Le programme actuel, la version courante. J'ai examiné l'attitude adoptée par le député de Don Valley, celle du chef de l'opposition (M. Stanfield), celle du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) et celle de divers autres porte-parole du parti conservateur. Elles ont une chose en commun, leur manque d'uniformité. J'ai examiné surtout la question des contrôles. Celle-ci a été soulevée il y a environ un an quand le chef de l'opposition, à l'instigation du député de Don Valley, a adopté l'idée d'un contrôle général des prix et des salaires, soit d'abord un blocage de 90 jours, puis peut-être de 120 jours...

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Dix heures.

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je suis fort aise de terminer cette partie de mon discours parce que je voudrais le reprendre là où le député de Don Valley a commencé à faire changer d'idée au chef de l'opposition et revenir au point où nous en sommes ce soir du vague complet, de la contradiction et de l'incohérence.

Puis-je déclarer qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

### L'ÉLECTRICITÉ—DEMANDE DE FORMULE DE NORMALISATION DES COÛTS POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. l'Orateur adjoint:** Étant donné l'excitation qui règne à la Chambre, je vais accorder 30 secondes au député, en attendant que le calme revienne.

**M. David MacDonald (Egmont):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur, d'avoir l'amabilité de permettre aux esprits de s'apaiser avant d'aborder ce qu'on peut appeler

[M. Sharp.]

la dernière scène du dernier acte ou la dernière des dernières avant la tombée du rideau. Je ne sais pas très bien qui répondra à cette question, mais je tiens à revenir encore une fois sur la nécessité de venir en aide à l'Île-du-Prince-Édouard dont les habitants doivent payer l'électricité de plus en plus cher. Je me réjouis d'avoir une dernière fois, avant que la 29<sup>e</sup> législature ne s'estompe dans la brume des temps, l'occasion de traiter d'un aspect très important d'une question qui a été, je l'espère, fort abondamment discutée aujourd'hui, savoir, la hausse du coût de la vie.

Depuis le second semestre de 1973, les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont été les témoins d'une hausse très rapide du prix de l'électricité, due presque entièrement à la hausse du prix du pétrole en général et de celui du Bunker C qui sert presque uniquement à la production de l'électricité dans l'Île-du-Prince-Édouard. Si j'ai maintes fois soulevé cette question à la Chambre et ailleurs, c'est surtout que l'Île-du-Prince-Édouard a connu en seulement six mois une hausse bien supérieure à 40 p. 100 du prix de l'électricité, et que cette province est la seule du Canada où la production de l'électricité dépend exclusivement de centrales thermo-électriques. En effet, compte tenu des chiffres dans les diverses provinces et les Territoires, les députés pourront voir dans quelle situation exceptionnellement difficile se trouve actuellement l'Île-du-Prince-Édouard. En fait, environ 2 ou 3 p. 100 seulement de toute l'énergie électrique consommée dans tout le Canada, toute proportion gardée, est produite à partir du mazout, tandis que dans l'Île-du-Prince-Édouard, le chiffre est de 100 p. 100.

● (2200)

Les députés se souviennent sans doute que le 28 mars, j'avais demandé au premier ministre (M. Trudeau), si, à la suite de la récente conférence à la résidence de la rue Sussex et de l'accord conclu au sujet d'un prix unique pour le pétrole, on en était arrivé à une formule quelconque de péréquation au sujet des tarifs élevés de l'électricité dans les provinces qui doivent utiliser la thermoélectricité. J'avais également signalé au premier ministre à ce moment-là la nécessité d'une solution à long terme, soit la mise en service d'un câble sous-marin aboutissant à l'Île-du-Prince-Édouard.

J'ai attendu quelque temps puis j'ai abordé à nouveau la question un mois plus tard, le 25 avril; j'ai demandé si un accord avait été conclu en fait avec les provinces au sujet d'une aide pour contrer la hausse rapide des tarifs d'électricité ou si l'on avait pris une décision relativement à la mise en service d'un câble sous-marin. Le premier ministre avait donné à entendre alors qu'une déclaration serait faite sur certains aspects de la question et, en effet, monsieur l'Orateur, le lendemain, soit le 26 avril, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) publiait un communiqué annonçant que l'Île-du-Prince-Édouard recevrait une subvention fédérale de \$260,000 pour une étude sur la possibilité d'un branchement électrique entre l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme du Canada. Il ajoutait: